

**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**



L'UNION AFRICAINE
Perspectives et Avenir

Mémoire de géopolitique
du Colonel Abraham TRAORE

dans le cadre du séminaire
« La mondialisation : dimensions politique, économique et sociale »

Directeur : Professeur Jean-Louis SCARINGELLA

Avril 2001

FICHE DE PRESENTATION

1. « L'Union africaine, Perspectives et Avenir».

2. Col Abraham TRAORE Armée de l'Air du Burkina Faso

3. 05 AVRIL 2001

4. Division Alpha. Groupe A-4.

5. Mémoire de géopolitique.

6. Synthèse Ce travail se propose de montrer pourquoi l'Union africaine qui a toujours été un vieux rêve n'a-t-elle pas été concrétisée jusqu'à présent ? L'idée de l'Union africaine qui a été relancée au sommet de Syrte a-t-elle des chances de réussir dans le contexte actuel de la mondialisation ? L'intégration régionale (l'Afrique des régions) paraît être l'étape à privilégier et à franchir avant d'espérer à un succès dans le temps.

I. L'Unité africaine : Une utopie ?

Cette partie montre tous les facteurs qui ont milité en la défaveur de l'unité africaine : divergences de toutes sortes et instabilités dues aux conflits inter-étatiques et internes

II.. L'Unité africaine : Une Réalité

En dépit des nombreuses difficultés auxquelles elle a été en butte, l'organisation de l'unité africaine a le mérite d'exister en ce sens qu'elle a permis à l'Afrique de s'affirmer en plusieurs occasions et surtout a contribué à la décolonisation de l'Afrique

III Les Perspective

Pour réussir à une véritable Union africaine, il faut tout d'abord en avoir une volonté inébranlable. Ensuite il faut, dans le contexte actuel de la mondialisation,

avoir un poids économique respectable. Pour ce faire les pays africains devraient dynamiser les regroupements régionaux existants par entités « homogènes ». A terme, l'ensemble des pays pourraient s'unir, par la fédération de ces différents regroupements régionaux.

7 Sommet de Syrte. Union africaine. Intégration Régionale. Mondialisation

UNION AFRICAINE, PERSPECTIVES ET AVENIR

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie I L'UNITE AFRICAINE : UNE UTOPIE ?

Divergences liées à l'intangibilité des frontières

Divergences liées à la lutte d'influence

Divergences linguistiques et culturelles

Situation conflictuelle

Partie II L'UNITE AFRICAINE : UNE REALITE

Initiatives Post-coloniales

Initiatives Post-indépendance

Partie III LES PERSPECTIVES

Intégration Politique

Intégration Economique

CONCLUSION

INTRODUCTION

Il y a cent ans, la division du continent africain entre les puissances européennes et la répartition des sphères d'influence attribuées à celles-ci se trouvaient consacrées sur le terrain. L'Angleterre apparaissait alors comme la première puissance européenne d'Afrique, qui contrôlait la route du cap au Caire. L'Italie était marginalisée après sa défaite à Adoué dans la guerre d'Ethiopie, le Portugal solidement installé en Angola et au Mozambique. La France elle, disposait depuis la Méditerranée jusqu'à l'Afrique centrale, d'une grande verticale maghrébine et centre africaine.

Aujourd'hui, l'Afrique aborde le troisième millénaire et la globalisation, après une explosion démographique foudroyante et l'élimination des liens qui la rattachaient à l'Europe. La France a perdu le contrôle de l'immense espace sahélien et des abords méditerranéens du Maghreb. Les temps sont également révolus où le Commonwealth britannique apportait à la communauté anglo-saxonne sa domination indiscutée sur la vallée du Nil, la côte occidentale de l'Afrique et les vastes richesses minières de l'Afrique du sud. Quant à la Belgique, son règne éphémère dans le bassin du Congo n'est plus qu'un souvenir. Le mouvement d'indépendance des états africains s'est étendu au continent tout entier.

Cependant la mutation africaine souhaitée au cours des années 50 ne s'est pas réalisée comme certains l'avaient voulu et espérée. L'explosion démographique, entre autre a bouleversée toutes les données. La population africaine a triplé en un siècle et le continent compte plus de 500 millions d'habitants

La globalisation, en effet, détermine l'évolution politique et sociale des états africains. Ceux ci n'en demeurent pas moins affectés par de profondes fractures tribales, ethniques, religieuses et même linguistiques qui ont été aggravées par la présence coloniale.

Avec l'implosion de l'URSS et la chute du mur de Berlin, le phénomène de la mondialisation s'est brusquement accentué. La constitution de grands ensembles économiques et la consolidation des regroupements régionaux, sont à l'ordre du jour.

Dans ce nouveau contexte, l'Afrique semble avoir été abandonnée par les occidentaux, plus enclins à l'élargissement de l'Europe vers les pays de l'Est. Les états africains peuvent-ils, par des regroupements régionaux, réussir à consolider des ensembles plus stables ?

Au sommet de l'OUA à Syrte¹, l'idée de l'union africaine a refait surface avec beaucoup plus de vivacité. Tout d'abord combattue, cette idée a fini par voir sa concrétisation par l'adoption de l'acte constitutif de l'union africaine à Lomé le 12 juillet 2000.

Mais de quelle Union parle-t-on ? Quelles formes peut-elle prendre dans un continent ravagé par des calamités de toutes sortes dont la pandémie du Sida, dans un continent où la disparité des peuples et des cultures peu cohérente entraîne des génocides, guerres tribales, épurations ethniques ?

On peut alors se demander, si l'unité africaine est une utopie ou une réalité ?

En fait l'Unité africaine, en raison des nombreux facteurs bloquants auxquels elle doit faire face, apparaît comme une utopie ; elle est cependant une réalité qui tarde à se concrétiser. L'aboutissement de ce vieux rêve ne pourrait voir le jour qu'à travers l'Afrique des régions.

Au travers toutes ces questions, il va s'en dire que l'union africaine dans son concept mériterait que l'on aborde un certain nombre d'aspects ;

C'est pourquoi, après un aperçu sur ce qui a pu constituer une utopie, cette étude montrera les facteurs qui laissent penser que l'Unité africaine est une réalité avant de terminer par les perspectives et l'avenir de cette Union africaine

¹ Ville située à 450 km à l'est de Tripoli

PARTIE I. UNITE AFRICAINE : UNE UTOPIE ?

L'Unité africaine a été de tout temps un rêve. Pourquoi après tant d'années de tentatives ne se concrétise donc t'elle pas ? En apparence, comme l'Union européenne à ses débuts, l'unité africaine apparaît comme une utopie en raison des nombreuses divergences qui la bloquent

1 Divergences

1.1 Divergences liées à l'Intangibilité des Frontières

Dès sa création, l'Organisation de l'Unité africaine, dans sa charte a prôné l'intangibilité des frontières. Pour la plupart des Etats qui venaient d'accéder à l'indépendance, les chefs d'état ont émis une méfiance sournoise à l'endroit de toute unité africaine avant la réalisation de l'unité nationale. Ce comportement a expliqué la tendance au micro nationalisme dans ces jeunes Etats, qui du reste, avaient peu de chance d'une existence viable eût égards à l'inexistence, voir au manque de ressources naturelles.

1.2 Divergences liées à la lutte d'Influence

Au plan politique l'Afrique a toujours fait l'objet de clivage. On se rappelle que bien avant la création de l'Unité africaine deux groupes se sont idéologiquement opposés quant à la manière d'obtenir l'indépendance.

Le groupe de Monrovia, Composé du Togo, du Nigeria, de la Libye, la Somalie et les pays francophones (membres de l'Union africaine et Malgache), voulait l'indépendance par la négociation.

Le groupe de Casablanca, réunissant le Ghana, Le Maroc, la Guinée, l'Egypte et l'Algérie, était plutôt tourné vers un anticolonialisme violent.

Plus tard, en 1982, l'admission de la République arabe sahraoui en tant qu'état membre de l'OUA2 va créer un séisme au sein de l'OUA. Le Maroc, un des états fondateurs de l'OUA a depuis, gelé sa participation à l'OUA

L'idée même de relancer le projet d'union de l'Afrique, au sommet de Syrte, n'a pas été accueillie comme cela se devait. "Certaines grosses pointures économiques africaines" comme le Nigeria, et l'Afrique du Sud, non pas manqué de manifester leur mécontentement en n'assistant pas à la séance de clôture du sommet de Lomé, où l'acte constitutif a été signé par la majorité des pays membres de l'OUA.

Cette lutte d'influence est toujours vivante dans l'esprit des uns et des autres qui n'entendent pas que le leader libyen puisse réussir ainsi "un coup politique", qui lui permette en même temps de briser son isolement politique

1.3 Divergences liées à la diversité culturelle et linguistique

La division géographique de l'Afrique en deux grandes entités, l'Afrique du nord et l'Afrique au sud du Sahara se prolonge aussi bien sur le plan culturel que sur le plan linguistique

Si la langue arabo-bèrbère est la principale langue parlée et écrite en Afrique du nord, l'Afrique au sud du Sahara quant à elle, est caractérisée par une multitude de dialectes qui pour la plupart ne sont pas des langues écrites.

La langue du colonisateur n'a pas non plus facilité le rapprochement des peuples africains partagés en pays anglophones (Nigeria, Ghana, Afrique du sud etc..), pays Francophones (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina faso etc..), et pays lusophones(Angola, Mozambique, etc..).En d'autres termes autant de barrières qui rendaient quasiment impossible toute unité.

2 Situation des conflits

Depuis 1960,l'Afrique est la région du monde la plus affectée par des luttes armées ou des crises politiques porteuses de germes de guerres. Le continent

² OUA :Organisation de l'Unité africaine

africain se singularise tristement par des crises, des guerres accompagnées de massacres dont la liste ne fait que s'allonger au grand désarroi des populations.

On pourrait, sans risque de verser dans l'exagération, affirmer que le continent, dans sa totalité est un immense champ de bataille dont les points chauds ne diffèrent que par le degré d'intensité des affrontements qui s'y déroulent. Peu nombreux sont les états africains qui peuvent estimer actuellement être durablement à l'abri d'une confrontation armée.

En Afrique du nord, nous assistons quasi quotidiennement aux horreurs que laissent derrière eux les Intégristes Islamiques.

Dans la région des grands Lacs, Le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo offrent le spectacle d'états en déconfiture, tandis que l'Angola dont les fameux accords de Lusaka faisaient rêver d'une amorce de retour à la paix, renoue subitement avec la guerre civile

A l'ouest du continent, la situation n'est guère plus reluisante au regard de la tourmente, tel un séisme qui secoue la sous région depuis plus de deux décennies. En effet, la sous-région ouest africaine a collectionné dans son histoire, un grand nombre de conflits et elle reste exposée à des guerres qui pourraient découler de certaines rébellions internes actuelles.

Les derniers développements de l'instabilité politique en République de Côte-d'ivoire, inquiètent l'ensemble de la sous région

Chacune de ces régions héberge au moins une guerre ouverte, ou une guerre latente. Comment donc se présente la situation de l'Afrique dans le domaine de la sécurité ? Une étude détaillée des différentes parties du continent laisse entrevoir l'ensemble de ces crises et guerres depuis les indépendances jusqu'à nos jours.

2.1 L'Afrique du nord

Dans le nord du continent, l'effondrement des régimes apparus après l'indépendance a pris un cours différent, en raison de la montée de l'intégrisme. Ce courant qui apparut en Egypte en 1928, avec les frères musulmans, gagna de l'influence en Afrique du nord pendant les années 1970. Certains fondamentalistes étaient des réformateurs moraux de type traditionnel, d'autres envisageaient une révolution mondiale anti-impérialiste. Les plus influents, comme Abassi Madani en Algérie et Hassan al-Turbai au soudan, étaient des intellectuels sophistiqués, visant à "islamiser la modernité", en acceptant la technologie et les compétences administratives de l'occident, tout en reformant sa corruption morale conformément à la loi coranique, et en remplaçant ses institutions libérales par d'autres, élues et égalitaires, mais spécifiquement islamique.

Au début des années 1990, les intégristes, en Afrique, n'occupaient de position de pouvoir que par leur alliance avec le régime militaire soudanais. Ailleurs ils avaient des soutiens dans les universités et chez les immigrants des bidonvilles entourant les villes du Maghreb, où ils organisaient services sociaux et religieux. Ils étaient persécutés au Maroc et en Libye, dont les régimes affirmaient détenir leur propre légitimité islamique.

En Tunisie ils gagnèrent en 1989 un soutien électoral très important, avant d'être réprimés. C'est en Algérie, en 1991, qu'ils connurent leur principal succès : Des émeutes provoquées par la crise économique, elle-même, effet d'une industrialisation forcée, contraignirent le FLN³, profondément corrompu, à prendre le risque d'élections multipartites. Le Front Islamique du Salut les remporta, mais l'Armée intervint pour chasser ceux qui cherchaient à recourir « à la démocratie pour détruire la démocratie ». Cela permit à des intégristes beaucoup plus extrémistes et violents de prendre le contrôle du mouvement.

Le problème de l'intégrisme est toujours d'actualité, et à même tendance à s'étendre en Afrique noire

³ Front de Libération National

2.2 L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

Le Congo Brazzaville

La guerre civile oppose, depuis décembre 1998, l'armée gouvernementale et la milice cobra de Nguesso, appuyé par les Angolais, aux miliciens(Ninjas et Cocoyes) de l'ancien président Pascal Lissouba et de Bernard Koléla, son ancien Premier ministre. Un accord de cessation des hostilités a été signé le 17 novembre à Pointe Noire, par le gouvernement et un groupe d'officiers des milices. La paix n'est pas acquise. Des massacres que certains qualifient de génocides ont été perpétrés au cours de l'année 2000 par les deux camps.

Rwanda

Le Front patriotique rwandais(FPR), au pouvoir depuis 1994, mène une guerre sans merci aux anciens membres des forces armées rwandaises(FAR). C'est la raison officielle de son intervention dans l'ex-Zaïre

Burundi

Depuis l'assassinat de Melchior Ndadayé, en 1993, la violence secoue le Burundi(combat entre le gouvernement Tutsi et les rebelles Hutu). La désignation d'un nouveau médiateur va-t-elle ramener les Burundais à la raison ?

République Démocratique du Congo

Le pays est divisé en zones gouvernementales et zones rebelles. Chaque camp a ses alliés, qui profitent de la situation. L'évolution politique du pays continue d'être marquée par une situation de guerre. En 1997, Laurent Désiré Kabila, aidé par le Rwanda et l'Ouganda, déclenche une rébellion contre le régime du Maréchal Mobutu. Ce dernier finit par capituler. Mais très vite la popularité qu'a pu connaître Laurent Désiré Kabila, s'est considérablement érodée. Sur le plan interne, de nombreuses bavures ont été commises. Les arrestations arbitraires, les

disparitions et les règlements de comptes se sont multipliés, sans compter les persécutions ethniques à l'encontre des personnes d'origine Tutsi, tandis que l'autocratie et la solitude du pouvoir se renforçaient.

La situation économique elle non plus n'était pas reluisante. Les pays amis, venus à la rescousse de Laurent Désiré Kabila, ont bénéficiés de l'octroi d'une multitudes de contrats et de conventions pour l'exploitation des minerais de la RDC. Tout cela donnait à penser que la RDC était devenue une proie facile pour des opérations de prédation.

Cependant les choses se gâtèrent aussi très vite ; Le Rwanda et l'Ouganda qui avaient activement œuvré dans la victoire de Kabila contre Mobutu, se sont retournés contre leur ami d'antan, pour soutenir une autre rébellion lancée par le Rassemblement pour un Congo Démocratique à l'est du Kivu Néanmoins, si certains alliés comme le Tchad et le Soudan se sont eux aussi retirés du pays, la Namibie et l'Angola, ont limité leur engagement au côté de Kinshasa. Quant au Zimbabwe il demeure l'allié le plus fidèle à Laurent Désiré Kabila.

L'assassinat de Laurent désiré Kabila, est un fait majeur qui peut à tout moment attiser les cendres dans ce pays qui cherche toujours sa voie

Angola

C'est la plus longue guerre du continent. Le principal problème angolais est celui de l'opposition MPLA / UNITA⁴.

L'Angola est divisé en trois grandes ethnies possédant chacune sa base territoriale et son propre parti politique. Les trois quarts de la population se retrouvent dans les trois principales ethnies : Bakongo(14%) Ovimbundo 530 à 40%) Kimbundu (23%).

Le MPLA, fondé en 1956 par des intellectuels et des métis souvent marxistes, se créa en zone Kimbundu. La guerre débuta en 1961, avec un soulèvement Bakongo :Les quarante mille Bakongo se réfugièrent au Zaïre(actuel

⁴ MPLA : Mouvement Populaire pour l'Indépendance de l'Angola
UNITA : Unité Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola

République démocratique du Congo), où fut fondé le FNLA⁵(à la suite d'un rétablissement de l'ordre par les autorités portugaises). Le ministre des affaires étrangères du gouvernement FNLA en exil, Jonas Savimbi, un Ovimbundo, démissionna et fonda un mouvement à base ethnique Ovimbundo : C'est ainsi que fut créé en 1966 l'UNITA.

A ces réalités ethniques se sont ajoutées les richesses minières dont regorge l'Angola et qui font la convoitise aussi bien des belligérants que de certaines compagnies étrangères. On comprend aisément la difficulté de trouver une paix durable, en témoigne l'offensive menée par le président Dos Santos courant 2000. Cette offensive semble avoir affaibli l'UNITA qui a demandé en décembre dernier la reprise des pourparlers de paix.

Tchad

Depuis les années 70 ce pays est en proie à des conflits aussi bien inter étatiques qu'internes. En effet avec son voisin la Libye les différends ont été nombreux et souvent meurtriers. La zone d'Aouzou, une zone frontalière et apparemment riche en ressources pétrolifères a été l'objet de ces multiples confrontations. A cela se sont ajoutées les rivalités personnelles entre Goukouni et Hissène pour la conquête du pouvoir.

Des accords ont été signés, des alliances se sont nouées pour ramener la paix. Aujourd'hui après des années d'accalmie relative, l'actuel chef d'état, est en butte avec une rébellion armée dirigée par Youssouf Togoïmi, son ancien ministre de l'intérieur, et leader du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT). Cette rébellion, à connotation ethnique, s'est installée dans le Tibesti (Nord) depuis la fin 1998. Longtemps minimisée par le gouvernement tchadien, la rébellion semble se consolider et plusieurs groupes politico-militaires la soutiennent.

2.3 L'AFRIQUE DE L'OUEST

Cette partie de l'Afrique connaît des conflits étatiques tout comme des conflits internes.

⁵ FNLA :Front National de Libération de l'Angola

2.3.1 Les Conflits Inter-Etatiques

Le conflit de l'Agacher⁶

Le litige frontalier entre le Burkina Faso et le Mali s'est transformé en une confrontation armée entre les deux pays. Ce qui fut appelé « la guerre des pauvres » fit quelques victimes mais fut vite circonscrit.

Le manque de ressources financières obligea les deux belligérants à accepter sagement le plan de paix de l'Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD⁷) qui regroupe les pays des états de l'UEMOA⁸

Le conflit Sénégal-mauritanien

Survenu en 1989, il est le fruit d'un contentieux territorial ravivé par des enjeux économiques, politiques et culturels qui tournent tous autour du fleuve Sénégal, véritable ligne de fracture entre le nord musulman et arabe et au sud une Afrique noire, tout à la fois musulmane, chrétienne et animiste.

Cette crise qui a fait des centaines de victimes a été à l'origine de nombreux mouvements de personnes de part et d'autre de la frontière, expulsés ou tout simplement fuyant les exactions exercées contre elles. Aujourd'hui si les autorités respectives ont pris des mesures tendant à créer un climat de confiance le long de la frontière commune, il n'en demeure pas moins que le projet de revalorisation d'une partie du fleuve Sénégal, par l'actuel chef d'état sénégalais, a été mal interprété par les autorités mauritaniennes, et à failli entraîner les deux pays dans une autre confrontation armée. C'est dire combien le calme est tout aussi précaire dans cette région.

⁶ Agacher :Zone frontalière entre le Mali et le Burkina. C'est une zone de pâturage qui serait également une zone riche en minerais

⁷ ANAD :Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense

⁸ UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

Le conflit Nigeria Cameroun

L'enjeu de conflit est la presqu'île de Bakassi qui, par ses richesses en poissons et probablement en pétrole, continue d'attiser les convoitises des deux pays au point d'envenimer leurs relations. L'origine de ce conflit remonte à la période coloniale et plus exactement en 1885, date à laquelle la Grande Bretagne et l'Allemagne ont été mandatés pour administrer ces territoires.

2.3.2 Les crises Internes

L'instabilité que connaît l'Afrique de l'Ouest reste aussi marquée par les nombreux conflits internes dont les origines tiennent le plus souvent à des revendications politiques culturelles et ethniques. L'avènement de la démocratisation, perçu comme un remède aux revendications de groupes irrédentistes, n'a apparemment pas aidé à juguler ces phénomènes. Au contraire, l'immobilisme politique, le refus de mettre en pratique l'ouverture démocratique annoncée au début de la décennie, le sentiment d'exclusion dont certains groupes ethniques ou pas, se sentent victimes, sont autant de frustrations génératrices de conflits et de guerres civiles. Parmi ceux-ci on peut citer :

La guerre civile Libérienne

La guerre civile libérienne a été sans doute la crise la plus meurtrière que l'Afrique de l'ouest a connue ces deux dernières décennies avec ses 150000 morts et ses milliers de réfugiés. Déclenchée la veille de Noël 1989 par une rébellion conduite par Charles Taylor avec la création d'une multitude de factions, qui témoigne du clivage social qui existe au sein de la plus vieille république d'Afrique, cette guerre aura contribué à la destruction du tissu économique dans un pays où la notion de pays ne signifiait plus grand chose.

L'afflux des réfugiés dans les pays voisins et l'éclatement d'une rébellion en Sierra Léone avaient fini de donner au conflit libérien une dimension sous régionale qui menaçait tout l'équilibre de l'Afrique de l'ouest.

Après plusieurs tentatives infructueuses de résolutions de cette guerre, des élections présidentielles furent organisées le 19 juillet 1997 avec la victoire de Charles Taylor.

La guerre civile Sierra-léonaise

Pays traumatisé par plusieurs années de guerre, les principales victimes sont les populations civiles. Enfants soldats embrigadés par la rébellion et réduits en esclavage, viols généralisés, amputations publiques entourées de mises en scène macabres. Les sierra-léonais sont à peine sortis d'un long cauchemar.

Il a fallu en effet l'intervention de l'ECOMOG⁹, force composée à 90% de soldats nigériens, pour s'interposer entre le gouvernement et la rébellion du Front révolutionnaire unifié (RUF), pour ramener la paix qui du reste est peu garantie. Malgré les appels répétés à la réconciliation, la haine, la rancœur et les frustrations peuvent à tout moment mettre le feu aux poudres dans ce pays où des milliers d'armes sont toujours en circulation

A la différence du conflit libérien, le conflit sierra-léonais, n'est pas à proprement parlé dû par des rivalités ethniques. En revanche, les gisements de diamants dont regorge le pays, constituent des raisons suffisantes, pour des individus peu scrupuleux, pour maintenir le chaos et l'anarchie dans le pays.

Le conflit Casamançais

Le Sénégal reste confronté depuis 1982 à l'irrégentisme casamançais dirigé par le Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance(MDFC). Représenté surtout par l'ethnie Diola qui peuple la Basse Casamance. La rébellion compte également d'autres ethnies telles que les Mandjacks, les Peulhs et des aventuriers qui profitent du climat d'insécurité qui y règne pour commettre des exactions contre les populations.

⁹ ECOMOG : Ecowas monitoring group (groupe d'observateurs de la CEDEAO)

Le conflit a fait des centaines de victimes depuis son origine et des milliers de déplacés et de réfugiés, notamment en Gambie et en Guinée-Bissau. La configuration géographique de la région naturelle de la Casamance aux frontières de la Gambie et de la Guinée-Bissau, et l'appui logistique que ces pays sont soupçonnés de leur apporter, sont autant de facteurs qui peuvent expliquer la survie du mouvement indépendantiste.

Le conflit Touareg

D'environ un million d'habitants, la communauté Touareg est disséminée dans cinq Etats, à savoir l'Algérie, la Libye, le Burkina Faso, le Niger et le Mali. Si dans les trois premiers Etats cités son poids démographique est peu important par rapport aux autres composantes ethniques, il en est autrement dans le cas du Mali et du Niger où les régions Nord sont à majorité peuplées de Touareg. C'est donc tout à fait logique que le problème touareg se pose d'une façon plus aiguë dans ces deux pays.

Au Mali, la première révolte remonte en 1963, lorsque les touaregs de l'Adrar des Iforas se soulevèrent contre le régime de Modibo Keita. Elle fut réprimée dans le sang. La seconde révolte d'envergure remonte au 29 juin 1989. Ce sera en réalité le début d'une longue guérilla qui fera des centaines de morts et de nombreux réfugiés. Entre temps le conflit a dévié et est devenu une confrontation impitoyable entre ethnies habitant la région, ce qui a conduit à la création d'une milice noire d'autodéfense, le Mouvement Ganda-koï, dirigé par un officier déserteur de l'Armée malienne.

Au Niger, l'origine du conflit est à bien des égards comparables sinon identiques à celle du Mali, à savoir le rétrécissement de leur espace géographique du fait des frontières, le bouleversement de leur ordre social et la reconnaissance de leur spécificité culturelle. Comme au Mali, la seule réponse que leur opposa l'Etat nigérien fut la violence et les humiliations ; Beaucoup de jeunes touaregs furent ainsi contraints à l'exil dans les pays voisins.

La résolution de ce conflit, dans les deux pays ne s'est pas faite sans mal ;de rebondissements en rebondissements, le Mali et le Niger ont finalement abouti à des accords qui ont permis de ramener le calme dans ces régions. Ce calme n'est en réalité que précaire, car une profonde déception se fait sentir chez les Touaregs, qui n'ont pas hésité à reprendre le maquis au Mali, ce qui du reste a créé un vent de panique au sein des concurrents de la mythique course automobile du Paris Dakar 2001.

2.4 L'AFRIQUE DE L'EST

Ethiopie-Erythrée

Le conflit frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée a commencé le 06 mai 1998, à Badme, à cause de 400m² de terres, dans le triangle de Yirga. En un an, la guerre a provoqué une centaine de victimes et l'exode de milliers de personnes. Malgré de nombreuses médiations, les hommes à la tête des deux pays campent sur leurs positions.

Soudan

Le conflit a commencé en 1983 entre le régime de Khartoum et les rebelles du sud, conduits par John Garang, chef de l'armée populaire de libération du Soudan(APLS). Les tentatives de réconciliation entre le gouvernement soudanais et la rébellion n'ont toujours pas abouti. L'initiative égypto-libyenne qui avait posé un certain nombre de principes généraux pour servir de base à la paix, a été rejeté par l'APLS.

Récemment le président soudanais Omar Al Béchir a décrété l'état d'urgence pour trois mois et dissout le parlement. Ce qui a conduit à l'éviction de Hassan El Tourabi, président de l'ancien Parlement soudanais et éminence grise du pouvoir. C'est un signe d'ouverture vers l'opposition du nord, non armée, avec laquelle Al Béchir veut composer

Comme on le constate, du nord au sud et de l'ouest à l'est le continent africain est en proie à des conflits de tous genres. Aux divergences liées à l'intangibilité des frontières, à la lutte d'influence, et aux barrières linguistiques et culturelles qui sont autant de handicaps quant à un rapprochement entre les africains, se sont ajoutés les conflits aussi bien inter étatiques qu'internes. Ce sont autant de handicaps certains qui n'ont point facilités le rapprochement des les africains.

Si fort heureusement, à la faveur de l'absence des deux blocs, les conflits entre états connaissent un recul relatif, on assiste par contre à une recrudescence des conflits internes tel que la montée de l'intégrisme, les rivalités ethniques, pour ne citer que ceux-là. Les drames qu'ils apportent ne sont pas de nature à favoriser la stabilité des états concernés, toute condition indispensable pour permettre à ceux-ci de regarder dans la même direction, et de se consacrer aux tâches de développement.

Il paraît donc évident que la résolution définitive de l'ensemble des foyers de tension qui minent les différentes parties du continent, le retour à la paix définitive, constituent les fondements nécessaires et indispensables pour permettre à l'Afrique de partager les mêmes valeurs, et enfin de jeter les bases d'une unité véritable.

PARTIE II. UNITE AFRICAINE : UNE REALITE

L'Unité africaine a été de tout temps un vieux rêve. Pour sa concrétisation, des initiatives ,qui ont connues des fortunes diverses ,ont été menées avant et après les indépendances.

3 Initiative Post coloniale

Parmi les nombreuses initiatives qui ont été prises par le passé, concernant la construction de l'Unité africaine, l'exemple du Panafricanisme peut être cité.

Le panafricanisme est né du rêve des descendants des esclaves africains transportés en Amérique, de promouvoir la civilisation africaine. Il s'érigea au XIX^{ème} siècle. Il appelait les noirs de la diaspora à renouer avec la mère patrie, l'Afrique.

Parmi les pionniers de ce vaste mouvement, on peut citer Henry Sylvestre Williams, avocat Britannique et anti-colonialiste virulent, l'Américain Bughart Du Bois, considéré comme "le père du panafricanisme" aux Etats Unis, et le Jamaïcain Marcus Garvey qui organisa le grand retour en Afrique.

Le panafricanisme était l'éloge de l'homme noir, de sa culture, de sa civilisation et de sa terre. Il inspira les pionniers de la négritude, Aimé Césaire, Léopold S. Senghor et Nmandi Azikiwé. Senghor suggéra devant le conseil de l'Europe en 1950 le projet "d'une Afrique Indépendante et unie".

En 1955, George Padmore, Trinidadien (Antilles britanniques) publia son célèbre ouvrage "Panafricanisme ou communisme ?" Dans lequel il définit le contenu politique du panafricanisme ! Dans la préface, le panafricanisme était présenté comme un mouvement visant à réaliser le gouvernement des africains par les Africains pour les Africains, en respectant les minorités raciales et religieuses qui désirent vivre en Afrique avec la majorité noire.

Kwame N'Kruma qui était président d'un état indépendant en 1957, se fit l'apôtre de ces idées. Il préconisa la création des Etats-Unis d'Afrique qu'il défendra, jusqu'au sein de l'Organisation de l'unité africaine (O U A). Au deuxième sommet en effet, il proposa la constitution d'un "gouvernement d'union de l'Afrique" et d'un "Haut Commandement militaire unique". Cette idée révolutionnaire fut rejetée par ses pairs africains.

Boganda de l'Oubangui-Chari, actuel Le Centrafrique, lança en 1958, à Brazzaville l'idée des Etats Unis d'Afrique latine aidé par l'Occident. Son idée rentrera alors en concurrence avec les projets de l'Abbé Fulbert Youlou du Congo

Brazzaville (Etats –unis d’Afrique centrale) et de Félix Tchicaya (la république Aérienne).

Il y eut en 1958, à Accra la première conférence des peuples africains dont l’objectif était, selon Frantz Fanon, de jeter les bases dans la perspective lointaine des états –unis d’Afrique, d’une tactique et d’une stratégie de combat. Elle sera suivie par celle de 1960 qui se tiendra à Tunis autour du thème de la mobilisation des états africains contre le néo-colonialisme. Toutes ces rencontres ont une constante. Elles parlent de l’indépendance et de l’unité africaine. C’est ainsi que vont se multiplier les tentatives de regroupement régionaux considérés comme les étapes nécessaires vers l’unité africaine.(Union Ghana Guinée en 1958, la Fédération du Mali, regroupant le Dahomey, le Sénégal, le Soudan et la Haute-Volta en 1959, l’Union Sahel Bénin ou les états du Conseil de l’Entente, Haute-Volta, Dahomey, Côte-d’Ivoire, Niger en 1959). C’est de ces regroupements que germera l’idée de créer une organisation panafricaine dans le but de promouvoir l’unité de tous les peuples.

4 Initiatives Post Indépendance

En 1963, trente chefs d’états des pays africains indépendants signèrent à Addis-Abeba la charte de l’Organisation de l’Unité africaine.

4.1 Structures et Organes de L’OUA

Dès sa naissance, l’OUA s’est prononcé pour le principe de l’intangibilité des frontières. L’Organisation de l’Unité africaine, ainsi créée avait pour ambition de promouvoir l’unité et la solidarité des états africains, d’harmoniser les lignes de conduite politique, économiques, culturelles, médicales, scientifiques et militaires, de défendre l’indépendance et l’intégrité territoriale des états membres et éliminer le colonialisme d’Afrique.

L'O U A est ainsi marquée par les principes du panafricanisme. Tout état indépendant peut être membre de l'OUA. L'organisation compte actuellement 53 membres, les deux dernières adhésions sont celles de l'Erythrée, après son indépendance en 1991, et celle de l'Afrique du sud depuis 1994.

L'OUA s'est dotée de structures qui lui ont permis de mettre en œuvre sa politique d'unification. Le siège de l'O U A se trouve à Addis Abéba en Ethiopie.

La direction de l'O U A est assurée par la conférence des chefs d'états et de gouvernements qui coordonne les lignes de conduite et approuve les décisions prises lors des réunions périodiques du conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres.

Cette conférence se réunit une fois par an. Chacun des chefs d'états possède une voix. Pour les questions importantes, les décisions sont prises à la majorité des deux tiers et pour les questions de procédure, à la majorité simple.

L'O U A possède cinq commissions spécialisées qui s'occupent du domaine économique et social, des transports et communications, de l'éducation et de la culture. S'ajoutent quelques agences spécialisées dont l'agence de presse panafricaine, l'union postale panafricaine et la commission scientifique, technique et de la recherche.

L'administration permanente de l'organisation est assurée par le secrétariat général avec un secrétaire élu pour quatre ans et cinq secrétaires assistants à la tête des divers départements. Le secrétariat met en œuvre les résolutions et les décisions de l'assemblée, conserve les archives et s'occupe des relations publiques de l'organisation.

L'organisation de l'Unité africaine possède donc une structure administrative qui lui permet de prendre en main son propre destin et d'atteindre les objectifs que s'étaient fixés ses pères fondateurs.

4.2 Bilan Partiel de l'OUA

Tout au long de son histoire, l'organisation de l'unité africaine a été en butte à de nombreuses critiques. Mais n'en déplaise à ses détracteurs qui se sont souvent posés la question de l'existence de l'OUA, cette organisation, de part sa présence et son action, a réalisé plus d'un acte positif. Au nombre de ceux-ci on pourrait relever certains :

En 1963, fut créé un comité de libération qui regroupe onze pays chargés de soutenir les "combattants de la libération" par des initiatives militaires, politiques et financières. L'OUA a beaucoup contribué à la décolonisation de l'Afrique (Mozambique, Botswana etc..)

En 1991, il fut décidé de créer une division de gestion des conflits qui doit suivre les situations potentiellement dangereuses et les empêcher de dégénérer en affrontements violents. Un fond pour la paix a été établi pour financer les activités de cette division.

La dimension économique, n'a pas non plus été laissée en reste. En effet tout en gardant son caractère politique, l'organisation s'est intéressée de plus en plus à la promotion de l'intégration et de la coopération économique. Ces efforts ont abouti à la création d'une communauté économique panafricaine (CEPA) dont le traité fut signé par les chefs d'états africains en 1991.

Selon le traité, la CEPA devra être mise en place sur une période de 34 ans, et ce, à partir des communautés sous régionales déjà existantes. Ce traité, peut donc être interprété comme l'expression d'une forte volonté politique de promouvoir une intégration plus poussée, au vu de la montée du régionalisme dans le reste du monde.

Par ailleurs, pour les pays africains qui, pour la plus part, sont tenus d'appliquer les programmes d'ajustement structurels, le Traité d'Abuja auquel ils ont souscrit et qui consiste à consolider l'intégration économique régionale, leur

donne l'opportunité de tirer profit des incidences bénéfiques de la mondialisation et de la libéralisation.

Les sessions de la conférence des chefs d'états et de gouvernement,(qui ont pratiquement toujours été régulières) constituent un autre point fort de l'OUA . En effet elles donnent de nos jours le ton des relations internationales africaines et sont le lieu privilégié où s'expriment les grands problèmes de l'heure. C'est d'ailleurs sous l'égide de l'OUA que se sont mises en place les multiples structures de concertation dont l'Afrique dispose auprès des organisations du système des Nations unies.

Les groupes africains à l'ONU et dans les agences spécialisées répercutent au quotidien les décisions prises par l'OUA et veillent à ce que les intérêts au sens large du continent soient préservés. Cela va de la désignation des pays appelés à siéger au sein de certains organes de l'ONU (comme le conseil de sécurité), à l'inscription des questions à l'ordre du jour des travaux des instances délibérantes des Nations unies, en passant par la défense et l'aboutissement de revendications dans les grandes instances internationales. Les grandes conférences mondiales organisées par l'ONU ont été l'occasion pour l'Afrique de soutenir des projets souvent négociés et élaborés à l'issue de réunions placées sous l'égide de l'OUA.

L'OUA a donc le mérite d'exister. Elle a réussi à se donner une grande visibilité politique qui n'est sans doute pas pour rien dans l'attrait qu'elle continue d'exercer et dans la confiance que lui témoignent encore les dirigeants africains.

L'OUA a su faire preuve de réalisme dans l'accomplissement de ses missions. Elle est parvenue à se rendre de plus en plus utile à des Etats membres qui sans elle, n'auraient qu'une existence plus ou moins factice sur le plan international.

On se doit de la rendre encore plus performante. Il faut corriger l'image négative qui caractérise l'Afrique lorsqu'on parle d'elle , car ce sont des termes comme tragédie, naufrage, faillite politique banqueroute, ruine économique, conflits ethniques, réfugiés..., qui reviennent

Le temps est venu de recentrer l'action de l'organisation autour de l'idéal unificateur. Cette prise de conscience a abouti à l'adoption de l'acte constitutif de l'Union africaine à Lomé le 12 juillet 2000.

4.3 PRESENTATION DE L'UNION AFRICAINE

L'acte constitutif de l'Union Africaine adopté à l'unanimité des Etats africains ayant participé au XXXVI ème sommet de l'organisation de l'unité africaine tenu à Lomé (Togo) du 6 au 16 juillet 2000 est incontestablement le prolongement qualitatif, d'une Afrique qui prend à bras le corps son destin à l'aube du troisième millénaire. Les Etats africains qui se sont unanimement mis d'accord sur cette mouture finale, pendant les travaux de la réunion ministérielle du 10 juillet, viennent là de poser un jalon très important pour les Etats –Unis d'Afrique, objectif majeur d'une Afrique qui veut désormais peser d'un poids important sur le cours des événements internationaux.

L'acte constitutif de l'Union africaine comprend 33 articles comme la charte de l'OUA. Il ressemble à son aînée pour ce qui est non seulement de la superstructure(conférence des chefs d'Etats, conseil ministériel, secrétariat rebaptisé en commission...),mais aussi pour les grands principes (respect des frontières héritées de la colonisation, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence).

Ce que l'Union africaine apporte de nouveau, c'est dans l'adoption de nouveaux principes "modernes". En effet, l'acte constitutif de l'Union africaine indique clairement que les objectifs majeurs de l'Union africaine sont d'accélérer la promotion des "principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance" ;"le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines, en particulier les domaines scientifiques et technologiques", mais surtout la promotion de "l'intégration économique et politique". C'est une innovation importante, qui doit être saluée à sa juste valeur.

L'autre innovation majeure est, l'institution, sur le plan organique, d'un Parlement africain, d'une Banque centrale africaine, d'un Fond monétaire africain d'une Banque africaine d'investissement et d'un conseil économique et social. Cet organe représenterait la société civile africaine. Ce conseil est l'élément central du dispositif institutionnel nouveau qui accorde désormais une place de choix aux africains qui travaillent au quotidien pour le développement du continent, sans être forcément des gouvernants.

L'Union africaine s'est ainsi dotée de structures aussi bien performantes que révolutionnaires qui devraient permettre aux dirigeants africains de prendre désormais en compte le soucis des populations. C'est pour cela d'ailleurs que malgré "la jeunesse" des structures organiques, celle qui avance rapidement est bel et bien le Parlement africain. Le projet de traité de ce parlement a été approuvé par les représentants parlementaires des cinquante-trois pays membres de l'OUA, le 10 novembre, à Pretoria, en Afrique du Sud.

Représentatif de la diversité politique des parlements nationaux, le Parlement panafricain sera composé de 265 membres, à raison de 05 par pays. Ils auront, lors de leur premier mandat, « un rôle consultatif et de conseil ». Le Parlement africain est inscrit à l'ordre du jour du sommet de Syrte II pour son approbation par les chefs d'états. C'est dire l'importance que ces derniers accordent à cette structure.

L'acte constitutif autorise l'Union à intervenir dans un Etat membre, dans certaines conditions graves, tels que les crimes de guerre, le génocide et les crimes contre l'humanité. "Le droit d'ingérence humanitaire" est ainsi admis par les chefs d'Etats africains. Ce droit d'intervention qui a fait l'objet de débats a même été codifié et des sanctions sont prévues : suspension des relations diplomatiques, embargo dans les domaines des transports et communications ainsi que dans les domaines politiques et économiques.

Pour rentrer en vigueur, l'acte constitutif devra être ratifié par les deux tiers des pays membres de l'OUA. L'Union africaine qui remplacera donc l'organisation de l'Unité africaine est, au regard de ses structures un instrument, qui apportera un

élan certain à l'œuvre unitaire africaine entreprise depuis 1963. L'acte constitutif, tel que défini, est certes loin de la structure supranationale, idée, on se rappelle qui avait provoquée à prime abords la réprobation de certains chefs d'Etats. Néanmoins cette idée unificatrice a permis d'arriver à des compromis.

Au regard de ce nouvel outil que les africains ont désormais entre leurs mains, quelles peuvent être les perspectives d'avenir de l'Union africaine, dans le contexte actuel de la mondialisation ?

PARTIE III : PERSPECTIVES

Construire l'Unité africaine entre des nations aussi hétérogènes est un pari insensé. Quel lien y a-t-il entre les Arabes des pays d'Afrique du Nord et les paysans Bantous de l'Afrique centrale ?

Kwamé N'Krumah écrira en 1963 "l'Afrique ne peut s'unir en l'absence des trois communautés de race de culture et de langue. Or tout cela me paraît essentiel. Lorsque je rencontre d'autres africains, je suis toujours impressionné par ce que nous avons en commun. Ce n'est pas seulement notre passé colonial ou les objectifs que nous partageons ; cela va bien plus loin. Le mieux est de dire que j'ai le sentiment de notre unité en tant qu'africains"

C'est tout dire ! Avant toute chose, il faut y croire et se donner les moyens pour réussir. C'est à ce prix que les africains trouveront les solutions définitives à la résolution de leurs multiples divergences et se tourneront enfin vers la construction effective de leur projet d'union, ce qui leur permettra de trouver une place dans le contexte actuel de la mondialisation.

Mais comment pourrait se construire cette union africaine ? Se construira-t-elle sur la base d'une Afrique politique ? d'une Afrique de la défense, d'une Afrique monétaire ou bien d'une Afrique des régions ?

Les voies à prendre sont aussi multiples que multiformes. La présente étude, qui n'a pas la prétention d'aborder l'ensemble des perspectives, se limitera à deux aspects : L'intégration politique et l'intégration économique, avec une prédominance pour cette dernière qui est certainement l'étape par laquelle l'Union africaine se fera

d'abord. En effet, la construction africaine ne peut aboutir que dans le temps, au terme d'un calendrier accepté de tous, et en passant par des étapes

5 L'intégration Politique

Elle est fondamentale en ce sens que sans volonté politique rien ne peut se construire. L'intégration politique passe par la fédération des états et par l'intégration des peuples.

Cheikh Anta Diop disait : « Rien que l'Afrique occidentale fédérée possède un potentiel économique supérieur à celui de la France et de l'Angleterre réunies,... » et d'ajouter : Bien sûr, il y a la mise en valeur de ce potentiel économique. Cet argument à lui seul suffit pour infléchir l'absence de volonté politique des gouvernements. Au lieu de "s'attacher aux frontières des différents territoires", il faut que les dirigeants acceptent un abandon partiel ou total de souveraineté locale.

Dans les Attributions du Parlement africain de l'acte constitutif de l'Union africaine cette vision semble avoir été prise en compte. En effet on peut lire ceci" Il a pour but d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent. Sa composition, ses pouvoirs ses attributions et son organisation sont définis dans un protocole afférent à l'acte constitutif de l'union."

Le Sénégal, le Mali et le Bénin par exemple, ont dans leurs lois fondamentales, affichés leur attachement à la réalisation de l'Unité africaine. Par contre certains pays africains sont plutôt attirés par une intégration au sein de l'Union européenne. Cette attitude nous convainc que l'aboutissement de l'idée des états unis d'Afrique interviendra dans une échéance encore très lointaine. Pour y parvenir un jour l'intégration économique régionale paraît être l'étape à franchir.

6 Intégration Economique

Depuis l'époque des indépendances, les dirigeants africains ont reconnu l'importance que pouvait revêtir l'intégration régionale pour surmonter certaines des faiblesses structurelles de leurs pays. La petite taille économique des nouveaux états était un obstacle à une mise en place efficace de nombreuses activités industrielles

Les regroupements économiques régionaux constituent les piliers principaux sur lesquels se sont appuyés les pays africains lors des trois décennies qui ont suivi leur émancipation politique pour s'assurer une relance économique susceptible de leur ouvrir les portes du développement. Il est intéressant de relever combien de regroupements régionaux ont été créés depuis les indépendances.

En Afrique de l'ouest, les principales organisations d'intégration régionale sont la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire de l'Ouest africain.

En Afrique centrale, les principales institutions sont, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union douanière des Etats de l'Afrique centrale(UDEAC) et la Communauté économique des grands lacs(CEPGL).Les pays d'Afrique centrale qui sont membres de la zone franc ont établi la banque des Etats d'Afrique centrale.(BEAC)

En Afrique orientale, australe et dans l'océan indien les principales organisations sont : le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC),l'Union douanière de l'Afrique australe(SACU), l'union monétaire commune (CMA ou Rand), et la commission de l'océan indien (COI)

En Afrique du nord, les pays du Maghreb ont établi l'union du Maghreb Arabe (UMA).Un seul pays, l'Egypte, n'appartient à aucune des organisations qui

viennent d'être mentionnées, bien qu'il dispose d'un statut d'observateur au COMESA.

La caractéristique commune de tous ces regroupements régionaux, est qu'ils ont, dans leur traité de constitution, les mêmes objectifs. Ils se résument pour l'essentiel à :

- ◆ Renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel
- ◆ Assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres
- ◆ Créer entre les Etats membres un marché commun
- ◆ Harmoniser dans la mesure du possible pour le bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité

Cependant, s'il y a eu des réussites dans certains domaines, les résultats en terme de progrès vers la création de marchés plus efficaces sont restés limités. Ceci incite à plusieurs interrogations sur les raisons d'une telle situation et sur les perspectives d'intégration régionale en Afrique

L'intégration régionale en Afrique comporte en effet un certain nombre d'obstacles dont l'élimination conditionne son succès.

-La faiblesse du commerce intra-régional des groupements africains est frappante. La part des échanges entre pays membres n'a pas augmenté depuis la formation des organisations concernés ; les pourcentages auraient même plutôt tendance à fluctuer autour des mêmes valeurs. Seule la CEAO (aujourd'hui UEMOA) a pu se prévaloir d'une part du commerce interrégional qui dépassait 10% ; tandis que dans le cas de groupements comme l'UDEAC GL, les pourcentages sont particulièrement faibles.

A titre de comparaison, au sein de l'UE (Union européenne) la part de commerce intercommunautaire dépasse actuellement 60%. Lors du démarrage de

l'intégration européenne dans les années 1950, cette part avoisinait déjà 30%. L'existence d'une augmentation ou d'un niveau déjà élevé d'échanges intra-régionaux est parfois utilisée pour mesurer la réussite d'une expérience d'intégration. Un faible pourcentage d'échange intra-régionaux est perçu comme la preuve d'un échec.

-L'absence de complémentarité entre les économies africaines est également une des raisons avancées pour expliquer l'échec des groupements africains. Il est en réalité prouvé que le potentiel pour un développement du commerce intra-africain est considérable. En effet les pourcentages cités plus haut ne font référence qu'au commerce enregistré ou officiel, alors que dans de nombreux pays africains les flux non enregistrés représentent un volume substantiel. Bien que la preuve en soit difficile, dans nombre de cas le volume du commerce non officiel dépasse celui des échanges officiels.

Pour ce qui est du commerce intra-régional, en Afrique subsaharienne par exemple, des éléments d'analyse figurent dans l'étude de la Banque mondiale sur les perspectives à long terme de l'Afrique subsaharienne (World Bank, 1986b). Le commerce officiel entre les pays africains subsahariens représente environ 4 milliards de dollars, soit 6% du commerce extérieur d'un total de 65 milliards de dollars. Si l'on prend en compte les biens similaires qui sont importés et exportés par différents pays africains on peut en déduire que 5 milliards de dollars d'importation africaine supplémentaires pourraient provenir de l'Afrique. Si ces approvisionnements étaient pourvus par l'Afrique elle-même, le commerce intra-africain (exportation plus importation) augmenterait de 10 milliards de dollars et sa part dans le commerce global atteindrait environ 20%. Certes il convient de garder à l'esprit que ce chiffre résulte d'une analyse purement statique. Si l'on tient compte de la possibilité de gains dynamiques de l'intégration, le potentiel d'augmentation du commerce intra-africain serait encore plus important.

-Une explication plus plausible de la faiblesse et de la stagnation du commerce intra-africain, réside dans le fait que les organisations d'intégration n'ont pas été capables d'abolir les entraves aux échanges ou plus généralement au développement de relations d'affaires transfrontalières. A ceci s'ajoutent la

persistance de contraintes de paiement ou d'obstacles aux mouvements d'investissement et de main d'œuvre. Tant que des mesures appropriées ne seront pas correctement mises en place, on ne saurait s'attendre à une augmentation du commerce intra-régional.

A tout ceci sont venus s'ajouter les problèmes liés à l'inadéquation des infrastructures en matière de transports et de communications transfrontalières.

Toujours en Afrique subsaharienne par exemple, les carences dans ce domaine représentent un énorme handicap pour le développement de l'activité économique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays. Dans de nombreux cas les infrastructures transfrontalières ont été mal entretenues.

Les perturbations provoquées par des guerres civiles ou des conflits n'ont pas non plus arrangé les choses. Les formalités de frontière sont souvent longues et coûteuses. Commercer au-delà des frontières s'avère risqué. Une utilisation plus efficace des infrastructures existantes résultera d'une intégration réussie

-Enfin, malgré l'insuffisance chronique de ressources financières que connaissent la plupart des Etats membres de ces organisations, un effort dans les cotisations devrait être fait pour permettre à ces organisations régionales d'exécuter leurs programmes de réformes et répondre, par conséquent, aux aspirations sociales et économiques des populations africaines.

Les pays africains sont donc appelés à prendre au sérieux la construction de la communauté économique africaine qui, à l'heure de la mondialisation et dans un contexte internationale d'extrême adversité, peut offrir un cadre novateur pour une stratégie de redressement de l'économie africaine.

Ces Communautés économiques régionales dans ce contexte sont appelées à contribuer de manière efficace à ce redressement. En effet considérés comme éléments fondamentaux de la C.E.A, leur efficacité ne peut réellement s'opérer que par le renforcement et la promotion de leurs programmes conjoints d'investissements dans la production et la commercialisation des principaux

produits ainsi que la mise en place de politiques économiques et monétaires convergentes.

Il convient par conséquent, de poursuivre l'œuvre d'intégration régionale telle que prévue dans le traité d'Abuja, et telle que mise en œuvre dans le cadre des regroupements propres à chacune des cinq régions du continent africain : Consolidation de la coopération interafricaine, parachèvement du processus interne des réformes économiques, modernisation et mise à niveau des appareils productifs seraient les tâches essentielles auxquelles les communautés économiques régionales sont appelées à se consacrer pour assurer l'intégration de l'Afrique dans le système de la mondialisation.

CONCLUSION

De tout temps l'idée d'unité africaine a été le ciment qui a toujours mis les africains d'accord. Cependant, la voie à prendre pour y aboutir a toujours été source d'achoppements.

Si la colonisation, et la constitution des deux blocs n'ont pas facilité le choix de l'orientation à prendre, il faut garder à l'esprit que des divergences propres aux africains n'ont pas non plus aidé à résoudre l'équation.

Le projet de constitution d'une Union africaine tel que présenté est une nécessité impérieuse dans le contexte actuel de la mondialisation. L'adoption de l'acte constitutif de cette Union africaine qui est intervenue le 12 juillet 2000 à Lomé tranche avec le projet de l'Union africaine proposée par le Colonel Kadhafi.

En effet, ce dernier qui visait à créer une organisation supranationale calquée sur l'Union européenne a dû faire face à la réprobation de certains de ses pairs chefs d'Etats africains. Le Botswana, le Kenya, le Zimbabwe. et d'autres pays ont émis des réserves ou se sont opposés à une réforme précipitée de l'OUA, et plus particulièrement à toute perspective de lui conférer un pouvoir supranational.

C'est dire combien les dirigeants africains sont encore accrochés à leur souveraineté nationale. A défaut donc des Etats unis d'Afrique l'Union africaine est née. Elle est la mutation qualitative de l'OUA et a pu quand même voir le jour

parce qu'au-delà des multiples divergences des africains il y a cet idéal unitaire qui anime les africains.

Pour le moment, il reste à ratifier cet acte constitutif, avant qu'il ne remplace les structures actuelles de l'OUA. Le processus de ratification est long dans la plupart des pays africains. D'aucuns pensaient qu'au terme du sommet de Syrte II, le nombre des deux tiers des cinquante trois pays membres de l'OUA serait atteint. Malheureusement cela ne fut pas fait si bien qu'il faudrait encore attendre pour espérer atteindre les trente six ratifications, et ce probablement d'ici la fin de l'année 2001.

L'intérêt des africains de voir leur organisation se remanier en un instrument plus performant se mesurera dans la rapidité qu'ils mettront à accélérer chacun à son niveau les procédures législatives.

A terme donc on peut espérer voir aboutir cette unité africaine telle que l'ont pensé les pères fondateurs de l'OUA. Mais le chemin est encore long et plein d'embûches. Pour le moment, au regards de toutes les difficultés que traverse l'Afrique (instabilités politiques, barrières linguistiques et culturelles) cet aboutissement ne peut se faire que par étapes successives selon un calendrier accepté par tous les acteurs de la scène politique africaine.

L'intégration régionale paraît être l'étape primordiale par laquelle l'Union africaine a le plus de chance de voir le jour. En effet, elle a beaucoup d'intérêts. Elle permet entre autre, de lever les obstacles liées aux frontières, de favoriser la libre circulation des personnes qui est un facteur d'unification, car le caractère artificiel du tracé des frontières réalisé par le colonisateur, a dispersé des ethnies, des clans, voir des familles.

L'intégration régionale permettrait à terme de faire fusionner ces entités inter régionales pour aboutir à la création d'une entité africaine. Les chefs d'Etats africains devraient donc s'investir à rendre plus effectives toutes ces organisations régionales existantes, voir en créer.

Pour ce faire, peut être faudra-t-il privilégier comme l'ont déjà suggéré certains médias des regroupements entre pays tels que :

Les pays du Maghreb avec la Libye et l'Égypte

L'Afrique de l'Ouest

L'Afrique équatoriale et Centrale

L'Afrique de l'Est et l'Océan indien

L'Afrique Australe

Les dirigeants africains doivent donc se convaincre que l'Union africaine est non seulement incontournable, mais surtout vitale. IL est important d'accélérer le processus d'intégration, d'être unis face aux grands ensembles qui sont entrain de se constituer et de se consolider dans le reste du monde.

En effet seul le poids économique que vous représentez est signe de considération. L'Union européenne par exemple est le modèle unique au monde qui inspire et continue d'inspirer plus d'une tentative de regroupement ça et là. Individuellement pris, le poids économique des pays membres ne représente pas grand chose face aux Etats Unis d'Amérique. Par contre l'ensemble du poids économique de l'Union européen fait qu'elle est un partenaire qui dialogue d'égal à égal avec les Etats Unis d'Amérique.

Cette réalité doit interpeller plus d'un dirigeant africain. Les ressources existent. Les initiatives ne manquent pas et les avantages sont nombreux. L'avenir des africains n'est nulle part ailleurs qu'entre leur propres mains. Il ne faut pas non plus oublier ce qu'a dit le président algérien : "sans paix, stabilité et sécurité, l'intégration africaine est une perspective utopique". Les Africains doivent aussi travailler à créer ces conditions. L'Union africaine est certes difficile à atteindre, mais pas impossible.

Aujourd'hui, relancer une telle idée, sans paix, sans stabilité et sécurité, l'Union africaine serait une perspective utopique.

Bibliographie

OUVRAGES

ALBERT BOURGI Politique Etrangère 4/98 Voyage à l'intérieur de l'OUA

ALBERT BOURGI CHISTIAN CASTERAN Le Printemps d'Afrique Collection
Pluriel

LAURENT GABA . L'état de droit, la démocratie et le développement économique
en Afrique Subsaharienne

L'HARMATTANT 5-7 Rue de l'école- Polytechnique 75005 Paris

DANIEL C. BACH .Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique
subsaharienne. Collection « Hommes et Sociétés »

ARTICLES ET CONTRIBUTIONS

Jeune Afrique N° 2020 du 28 Septembre au ' Octobre 1999

Jeune Afrique/ l'INTELLIGENT N° 2063 du 25 au 31 Juillet 2000

Jeune Afrique/ l'INTELLIGENT N°2094 du 25 février au 5 Mars 2001

Le Messenger Dir. De Publication- Publisher :Pius NJAWE Douala, Cameroun

UNION AFRICAINE, PERSPECTIVES ET AVENIR

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	5
PARTIE I. UNITE AFRICAINE : UNE UTOPIE ?	7
1 DIVERGENCES.....	7
1.1 Divergences liées à l'Intangibilité des Frontières	7
1.2 Divergences liées à la lutte d'Influence.....	7
1.3 Divergences liées à la diversité culturelle et linguistique.....	8
2 SITUATION DES CONFLITS	8
2.1 L'Afrique du nord.....	10
2.2 L'AFRIQUE DES GRANDS LACS.....	11
2.3 L'AFRIQUE DE L'OUEST.....	13
2.3.1 Les Conflits Inter-Etatiques	14
2.3.2 Les crises Internes.....	15
2.4 L'AFRIQUE DE L'EST.....	18
PARTIE II. UNITE AFRICAINE : UNE REALITE.....	19
3 INITIATIVE POST COLONIALE	19
4 INITIATIVES POST INDEPENDANCE	21
4.1 Structures et Organes de L'OUA.....	21
4.2 Bilan Partiel de l'OUA	23
4.3 PRESENTATION DE L'UNION AFRICAINE.....	25
PARTIE III : PERSPECTIVES	27
5 L'INTEGRATION POLITIQUE	28
6 INTEGRATION ECONOMIQUE.....	29
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	36
TABLE DES MATIERES	37